

FICHE PRATIQUE A PROPOS DES ENFANTS

MISE A JOUR 24.10.20

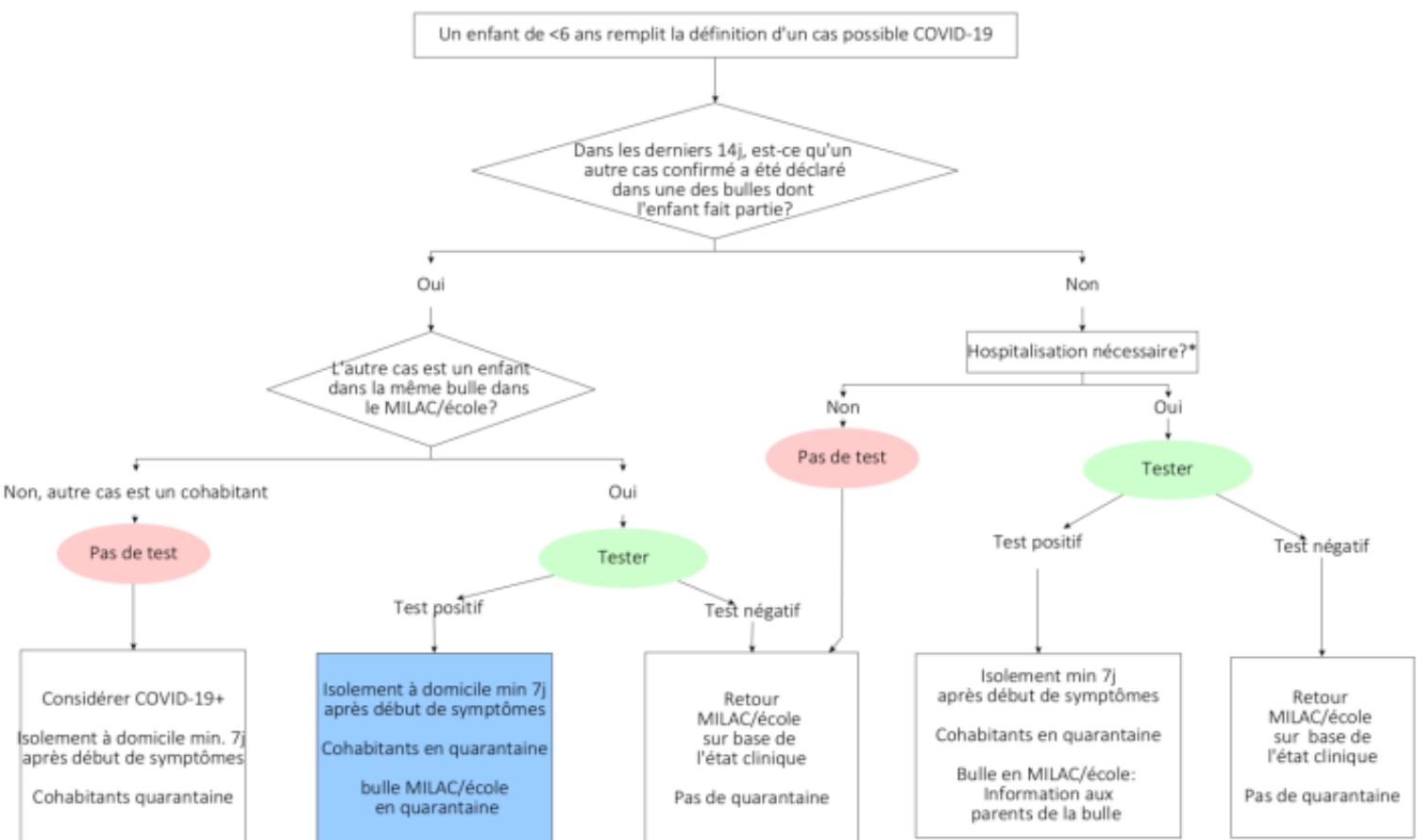
Les contacts étroits asymptomatiques de ≥ 6 ans ne seront en général plus testés à partir de 21/10/2020 jusqu'à 15/11/2020 et seront mis en quarantaine pour une période de 10 jours. **Pour harmoniser les procédures, la période de quarantaine sera également de 10 jours pour les enfants < 6 ans pendant cette période.**

Pour en savoir plus : [FAQ pour la population pédiatrique – COVID-19](#)

ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS

Les frottis ne sont pas effectués (sauf exceptions) chez les patients de moins de 6 ans.

Prenez un rendez-vous téléphonique avec votre médecin si des questions persistent après votre lecture de ce [document](#).



* un test peut aussi être effectué si on nécessite le résultat pour une autre raison, p.ex. si un cohabitant est à risque de développer une forme sévère de COVID-19.